

Paris, le 16 mai 2006

Monsieur le Président,

A l'issue de la réunion de synthèse du débat public relatif à l'extension du tramway à Paris, je souhaiterais vous faire part de ma position.

Deux questions ont particulièrement retenu mon attention :

1- L'intérêt régional du projet de tramway

Physiquement la nouvelle infrastructure constituera, non pas un lien, mais une nouvelle barrière par rapport aux départements limitrophes. Le débat sur la Porte de Charenton l'a bien démontré et il suffit de voir mettre en place le T.M.S. pour illustrer cet effet de séparation.

L' élu parisien que je suis, et représentant de Paris au STIF, sait bien aussi que le financement du tramway accapare des sommes considérables qui sont autant de moyens financiers enlevés aux projets réellement prioritaires que sont les extensions de lignes du Métropolitain, les liaisons ferrées interdépartementales et la création progressive d'une « Francilienne » du rail.

Cela se traduit d'ailleurs par l'adoption de clés de financement , qui manifestent que Paris est le principal bénéficiaire du projet.

Ce projet est à mes yeux une opération contraire au bon aménagement de l'agglomération et il interfère de manière intempestive avec la préparation du nouveau schéma régional d'urbanisme.

2- Le rôle de la petite ceinture ferroviaire

En tant que maire du 13<sup>ème</sup> arrondissement j'ai constamment défendu, depuis 10 ans, une desserte sud de Paris cohérente avec le développement durable et la morphologie urbaine, c'est-à-dire la combinaison entre l'autobus PC et la remise en service voyageurs de la Petite Ceinture ferroviaire. Le projet d'extension remet en pleine lumière l'inanité de l'abandon du chemin de fer de ceinture.

Au point où en est le débat et tenant compte de la prochaine mise en service du T.M.S, je soutiens la solution, à partir de la Porte d'Ivry, qui est préconisée de manière variée mais convergente par l'ASPCRF, l'AUT, ORBITAL et l'association « Rocade de Paris ».

Je souhaite que la Commission du Débat public retienne en particulier le fait que la ligne d'autobus PC est loin d'être saturée ce qui mérite une sérieuse attention dans l'analyse socioéconomique du projet de tramway.

En vous remerciant de bien vouloir prendre en considération la présente position, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Monsieur Jacques Toubon